

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240205-DELIB_2024_01-DE

Séance du 5 février 2024

n° 2024/01

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 34

▪ Date de la convocation :

Le 25/01/2024

▪ Date d'affichage :

Le 25/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre le cinq du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à VILLEMUS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARDIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVALT, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN – RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de STE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS :

Mme Michèle MOUTTE a donné pouvoir à M. José GUTIERREZ
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Francis MARGUERITE
M. Philippe VIAL a donné pouvoir à Mme Marie Christine ALMERAS
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Isabelle GRENUT
M. Bernard CAVALLO a donné pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance :

M. Pierre POURCIN

Objet :

Vente des parcelles cadastrées section F n°216 et 218 à la commune de REILLANNE

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du rapporteur entendu,

VU la demande de la commune de REILLANNE d'acquérir les parcelles cadastrées section F N° 216 et 218 sis place de la Libération.

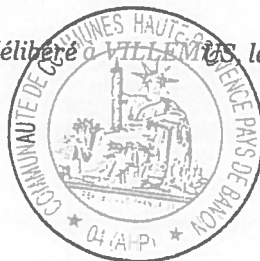
CONSIDERANT la proposition de prix de la commune qui s'élève à 150 000 €

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

DECIDE de vendre à la commune de REILLANNE les parcelles cadastrées section F n°216 et 218.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires pour la réalisation de cette session.

Ainsi fait et délibéré à VILLEMUS, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240205-DELIB_2024_02-DE

Séance du 5 février 2024

n° 2024/02

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 34

▪ Date de la convocation :

Le 25/01/2024

▪ Date d'affichage :

Le 25/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre le cinq du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à VILLEMUS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVALT, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN – RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de STE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Michèle MOUTTE a donné pouvoir à M. José GUTIERREZ
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Francis MARGUERITE
M. Philippe VIAL a donné pouvoir à Mme Marie Christine ALMERAS
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Isabelle GRENUT
M. Bernard CAVALLO a donné pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance : M. Pierre POURCIN

Objet : Renfort des fondations de la maison de la place dite « Mairif » à REILLANNE
Signature des marchés.

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du rapporteur entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de la Commande Publique

CONSIDERANT le marché pour le renfort des fondations de la maison de la place dite « Mairif » à REILLANNE.

CONSIDERANT la consultation effectuée dans le cadre de l'appel d'offre le 21/09/2023.

CONSIDERANT le résultat de la consultation.

n° 2024/02

Objet : **Renfort des fondations de la maison de la place dite « Mairif » à REILLANNE**
Signature des marchés.

CONSIDERANT l'analyse des offres établie par le maître d'œuvre et le classement des offres.

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

AUTORISE la signature des marchés avec les entreprises suivantes :

Lots	Entreprises	Montants
Lot 1 – Reprise en sous œuvre des fondations	Ets ADTP	54 052,50 €
Lot 2 – Injection de résine pour renforcement des sols	Ets URETEK	29 942,11 €

AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les dispositions et à signer tous les documents nécessaires au marché.

Ainsi fait et délibéré à VILLEMUS, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,


Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 5 février 2024

Envoyé en préfecture le 16/02/2024
Reçu en préfecture le 16/02/2024
Publié le
ID : 004-200071025-20240205-DELIB_2024_03-DE

n° 2024/03

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 34

▪ Date de la convocation :

Le 25/01/2024

▪ Date d'affichage :

Le 25/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre le cinq du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à VILLEMUS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAUULT, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN – RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de STE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS :

Mme Michèle MOUTTE a donné pouvoir à M. José GUTIERREZ
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Francis MARGUERITE
M. Philippe VIAL a donné pouvoir à Mme Marie Christine ALMERAS
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Isabelle GRENUT
M. Bernard CAVALLLO a donné pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance :

M. Pierre POURCIN

Objet :

ST MAIME – Bail commercial avec la SAS LOUIS – Avenant n°1

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du rapporteur entendu,

CONSIDERANT l'acquisition des propriétés cadastrées section ZC n°24 – 142 – 143 – 168 à ST MAIME

CONSIDERANT le bail commercial signé avec la SAS LOUIS représentée par M. Ludovic Michel MATHIEU - Mme Monique, Nicole, Geneviève VIEUX et M. Henri, Edouard, Jean BERNARD pour une durée de 9 années du 1/04/2016 au 31/03/2025.

CONSIDERANT le projet d'avenant.

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240205-DELIB_2024_03-DE

n° 2024/03

Objet : ST MAIME – Bail commercial avec la SAS LOUIS – Avenant n°1

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

DECIDE de poursuivre la location à la SAS LOUIS

FIXE le loyer annuel à la somme de ONZE MILLE QUATRE CENT QUARANTE HUIT EUROS (11 448 €) correspondant à CINQ CENT EUROS (500 €) pour la partie commerciale et QUATRE CENT CINQUANTE QUATRE EUROS (454 €) pour la partie habitation.

DIT que conformément au bail commercial initial, le loyer, et ce jusqu'au 31 mars 2025, n'est pas soumis à la TVA.

DIT qu'un dépôt de garantie de NEUF CENTS EUROS (900,00 €) sera versé au comptable de la Communauté de communes.

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant à intervenir.

Ainsi fait et délibéré à VILLEMUS, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240205-DELIB_2024_04-DE

Séance du 5 février 2024

n° 2024/04

Nombre de membres :

▪ afférents au Conseil de Communauté : 38
▪ en exercice : 38
▪ qui ont pris part à la délibération : 34

▪ Date de la convocation : Le 25/01/2024
▪ Date d'affichage : Le 25/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre le cinq du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à VILLEMUS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVALT, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN – RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de STE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Michèle MOUTTE a donné pouvoir à M. José GUTIERREZ
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Francis MARGUERITE
M. Philippe VIAL a donné pouvoir à Mme Marie Christine ALMERAS
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Isabelle GRENUT
M. Bernard CAVALLO a donné pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance : M. Pierre POURCIN

Objet : PLANETARIUM A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE – T.V.A

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du rapporteur entendu,

VU le Code Général des impôts.

VU la Loi du 1^{er} juillet 1901 encadrant le fonctionnement des associations.

CONSIDERANT sa délibération n°2022/72 en date du 15/11/2022 fixant les conditions d'occupation du planétarium avec le Centre d'astronomie.

CONSIDERANT la convention d'occupation du planétarium signée avec le Centre d'astronomie

CONSIDERANT le contrôle du service des impôts intervenus fin 2023 déterminant que les loyers perçus au titre de la location du planétarium relevaient du régime de la T.V.A.

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240205-DELIB_2024_04-DE

n° 2024/04

Objet : PLANETARIUM A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE – T.V.A

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

DECIDE de recouvrer auprès du Centre d'astronomie la T.V.A non perçue depuis le début de la location soit le 1/01/2023, correspondant à la somme de 6 000 €.

FIXE le loyer d'occupation du planétarium à la somme de 2 500 € HT – 3 000 € TTC par mois.

AUTORISE Monsieur le Président à mettre en recouvrement ce loyer auprès du Centre d'Astronomie à compter du 01/01/2024

Ainsi fait et délibéré à VILLEMUS, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,


Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 5 février 2024

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240205-DELIB_2024_04-DE

n° 2024/04

Nombre de membres :

▪ afférents au Conseil de Communauté : 38
▪ en exercice : 38
▪ qui ont pris part à la délibération : 34

▪ Date de la convocation :

Le 25/01/2024

▪ Date d'affichage :

Le 25/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre le cinq du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à VILLEMUS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVALT, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN – RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de STE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Michèle MOUTTE a donné pouvoir à M. José GUTIERREZ
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Francis MARGUERITE
M. Philippe VIAL a donné pouvoir à Mme Marie Christine ALMERAS
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Isabelle GRENUT
M. Bernard CAVALLO a donné pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance : M. Pierre POURCIN

Objet : PLANETARIUM A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE – T.V.A

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du rapporteur entendu,

VU le Code Général des impôts.

VU la Loi du 1^{er} juillet 1901 encadrant le fonctionnement des associations.

CONSIDERANT sa délibération n°2022/72 en date du 15/11/2022 fixant les conditions d'occupation du planétarium avec le Centre d'astronomie.

CONSIDERANT la convention d'occupation du planétarium signée avec le Centre d'astronomie

CONSIDERANT le contrôle du service des impôts intervenus fin 2023 déterminant que les loyers perçus au titre de la location du planétarium relevaient du régime de la T.V.A.

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240205-DELIB_2024_04-DE

n° 2024/04

Objet : PLANETARIUM A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE – T.V.A

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

DECIDE de recouvrer auprès du Centre d'astronomie la T.V.A non perçue depuis le début de la location soit le 1/01/2023, correspondant à la somme de 6 000 €.

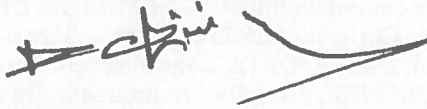
FIXE le loyer d'occupation du planétarium à la somme de 2 500 € HT – 3 000 € TTC par mois.

AUTORISE Monsieur le Président à mettre en recouvrement ce loyer auprès du Centre d'Astronomie à compter du 01/01/2024

Ainsi fait et délibéré à VILLEMUS, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,


Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 5 février 2024

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240205-DELIB_2024_05-DE

n° 2024/05

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 34

- Date de la convocation : Le 25/01/2024
- Date d'affichage : Le 25/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre le cinq du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à VILLEMUS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVault, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN – RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de STE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Michèle MOUTTE a donné pouvoir à M. José GUTIERREZ
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Francis MARGUERITE
M. Philippe VIAL a donné pouvoir à Mme Marie Christine ALMERAS
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Isabelle GRENUT
M. Bernard CAVALLO a donné pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance : M. Pierre POURCIN

Objet : LA CRECHE DE REILLANNE OUVRE SES PORTES AUX PARENTS
Demande de financements

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du rapporteur entendu,

CONSIDERANT le projet de soutien à la parentalité de la CCHPPB.

CONSIDERANT l'intérêt que revêt ce projet sur le plan social.

CONSIDERANT que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la CCHPPB

CONSIDERANT le montant de l'opération qui s'élève à 5 500,00 € HT.

n° 2024/05

Objet : LA CRECHE DE REILLANNE OUVRE SES PORTES AUX PARENTS
Demande de financements

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

ADOPTE le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	CAF	MSA	Conseil Départemental	Autofinancement
5 500,00 € HT 6 600,00 € TTC	2 400,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 100,00 € HT 2 200,00 € TTC

SOLLICITE le concours financier de la Caisse des Allocations Familiales (CAF), de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et du conseil départemental.

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements

Ainsi fait et délibéré à VILLEMUS, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,


Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 09/02/2024
Reçu en préfecture le 09/02/2024
Publié le
ID : 004-200071025-20240205-DELIB_2024_06-DE

Séance du 5 février 2024

n° 2024/06

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 34

▪ Date de la convocation :

Le 25/01/2024

▪ Date d'affichage :

Le 25/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre le cinq du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à VILLEMUS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVALT, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN – RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de STE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Michèle MOUTTE a donné pouvoir à M. José GUTIERREZ
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Francis MARGUERITE
M. Philippe VIAL a donné pouvoir à Mme Marie Christine ALMERAS
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Isabelle GRENUT
M. Bernard CAVALLO a donné pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance : M. Pierre POURCIN

Objet : AMENAGEMENT DE LA MAISON VILLARDO A REILLANNE
Demande de financements

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du rapporteur entendu,

CONSIDERANT le projet d'aménagement de la maison « Villardo » à REILLANNE.

CONSIDERANT l'intérêt que revêt cette opération sur le plan social.

CONSIDERANT que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la CCHPPB

CONSIDERANT le montant de l'opération qui s'élève à 148 600 € HT.

n° 2024/06

Objet : AMENAGEMENT DE LA MAISON VILLARDO A REILLANNE
Demande de financements

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

ADOPTE le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	ETAT	Autofinancement
148 600€ HT 156 773,00 TTC	74 300 €	74 300,00 € HT 82 473,00 € TTC

SOLLICITE le concours financier de l'Etat

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements

Ainsi fait et délibéré à VILLEMUS, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 5 février 2024

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240205-DELIB_2024_07-DE

n° 2024/07

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 34

▪ Date de la convocation :

Le 25/01/2024

▪ Date d'affichage :

Le 25/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre le cinq du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à VILLEMUS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARDIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAUULT, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN – RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de STE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Michèle MOUTTE a donné pouvoir à M. José GUTIERREZ
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Francis MARGUERITE
M. Philippe VIAL a donné pouvoir à Mme Marie Christine ALMERAS
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Isabelle GRENUT
M. Bernard CAVALLO a donné pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance : M. Pierre POURCIN

Objet : AMENAGEMENT DE LA MAISON DE LA PLACE DITE « MAIRIF » A REILLANNE
Demande de financements auprès de l'Etat au titre du fonds vert

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU la Loi de Finance pour 2023 n°2022-1726 du 30/12/2022.

VU la création du Fonds Vert pour l'accélération de la transition écologique dans le territoire.

CONSIDERANT que ce Fonds Vert est abondé de 2 milliards afin de soutenir notamment les projets visant la performance environnementale.

CONSIDERANT le projet de réhabilitation d'un bâtiment en friche sur la place dit « Mairif » à REILLANNE pour y réaliser un logement social et un commerce.

CONSIDERANT l'intérêt que revêt cette opération sur le plan économique et social.

CONSIDERANT que ce projet est éligible au Fonds Vert au titre du projet visant à favoriser le recyclage du foncier (friche).

CONSIDERANT, le montant du projet qui s'élève à 567 690 € HT

n° 2024/07

Objet : **AMENAGEMENT DE LA MAISON DE LA PLACE DITE « MAIRIF » A REILLANNE**
Demande de financements auprès de l'Etat au titre du fonds vert

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

ADOPTE le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	ETAT Fonds Vert	ETAT Aide à la pierre LLS	Etat DETR 2024	Autofinancement
567 690 € HT 606 159 € TTC	304 213,70 €	10 200 €	100 000 €	153 276,30 € HT 191 745,30 € TTC

SOLLICITE le concours financier de l'Etat au titre du Fonds Vert.

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements

Ainsi fait et délibéré à VILLEMUS, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 09/02/2024
Reçu en préfecture le 09/02/2024
Publié le
ID : 004-200071025-20240205-DELIB_2024_08-DE

Séance du 5 février 2024

n° 2024/08

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 34

- Date de la convocation : Le 25/01/2024
- Date d'affichage : Le 25/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre le cinq du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à VILLEMUS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAUULT, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN – RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de STE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Michèle MOUTTE a donné pouvoir à M. José GUTIERREZ
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Francis MARGUERITE
M. Philippe VIAL a donné pouvoir à Mme Marie Christine ALMERAS
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Isabelle GRENUT
M. Bernard CAVALLO a donné pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance : M. Pierre POURCIN

Objet : AMENAGEMENT DE LA MAISON DE LA PLACE DITE « MAIRIF » A REILLANNE
Demande de financements

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu

CONSIDERANT le projet de réhabilitation de la maison de la place dite « Mairif » à REILLANNE

CONSIDERANT l'intérêt que revêt cette opération sur le plan économique et social.

CONSIDERANT que ce projet s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon

CONSIDERANT, le montant du projet qui s'élève à 311 036 € HT

n° 2024/08

**Objet : AMENAGEMENT DE LA MAISON DE LA PLACE DITE « MAIRIF » A REILLANNE
Demande de financements auprès de l'Etat au titre du fonds vert**

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

ADOPTÉ le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	ETAT LLS	Conseil Régional	Conseil Départemental	Autofinancement
311 036 € HT 342 139,60 € TTC	12 200,00 €	62 206,00 €	31 103,00 €	205 527,00 € HT 236 630,60 € TTC

SOLLICITE le concours financier du conseil régional et du conseil départemental.

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements

Ainsi fait et délibéré à VILLEMUS, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240205-DELIB_2024_09-DE

Séance du 5 février 2024

n° 2024/09

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 34

▪ Date de la convocation :

Le 25/01/2024

▪ Date d'affichage :

Le 25/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre le cinq du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à VILLEMUS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVALT, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN – RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de STE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS :

Mme Michèle MOUTTE a donné pouvoir à M. José GUTIERREZ
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Francis MARGUERITE
M. Philippe VIAL a donné pouvoir à Mme Marie Christine ALMERAS
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Isabelle GRENUT
M. Bernard CAVALLO a donné pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance :

M. Pierre POURCIN

Objet :

BIT de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE – Conventions de partenariat

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu

VU les statuts de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon.

CONSIDERANT que la CCHPPB est compétente en matière de tourisme.

CONSIDERANT que la CCHPPB assure la gestion du Bureau d'Informations Touristiques de St Michel l'Observatoire.

CONSIDERANT la demande de prestataires comme le Centre d'astronomie, l'Observatoire de Haute-Provence, l'association des amis de St Michel l'Observatoire pour assurer la billetterie de leurs prestations.

CONSIDERANT les conventions de partenariat à intervenir.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à signer les conventions à intervenir.

FIXE la commission de la CCHPPB à 10% du prix des billets vendus par le BIT de St Michel l'Observatoire.

Ainsi fait et délibéré le 05 jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240205-DELIB_2024_10-DE

Séance du 5 février 2024

n° 2024/10

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 34

▪ Date de la convocation :

Le 25/01/2024

▪ Date d'affichage :

Le 25/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre le cinq du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à VILLEMUS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAUULT, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN – RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de STE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS :

Mme Michèle MOUTTE a donné pouvoir à M. José GUTIERREZ
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Francis MARGUERITE
M. Philippe VIAL a donné pouvoir à Mme Marie Christine ALMERAS
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Isabelle GRENUT
M. Bernard CAVALLO a donné pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance :

M. Pierre POURCIN

Objet :

**AMENAGEMENT DES ANCIENS LOCAUX ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNAUTE
Marché à procédure adaptée**

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de la Commande Publique

CONSIDERANT la consultation pour la réalisation des travaux d'aménagement des anciens locaux de la Communauté de communes à BANON dans le cadre du marché à procédure adaptée et son résultat.

n° 2024/10

**Objet : AMENAGEMENT DES ANCIENS LOCAUX ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNAUTE
Marché à procédure adaptée**

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

DÉCIDE de retenir les propositions des entreprises suivantes :

Lots	Entreprises	Montant HT
Lot n°1 – Démolition – Gros Œuvre	Ets Dorian JULIEN	7 075,00 €
Lot n°2 - Electricité	Ets CIMELECT	15 320,00 €
Lot n°3 – Plomberie - CVC	Ets BOREL Froid et climatisation	29 498,06 €
Lot n°4 – Menuiserie bois	SARL Pascal & Arane	3 307,20 €
Lot n°5 – Cloisons – Faux plafonds	Ets Dorian JULIEN	5 698,00 € (+ 1 500 € de travaux supplémentaires)
Lot n°6 – Revêtements de sol	SARL Pascal & Arane	11 543,16 €
Lot n°7 - Peinture	Ets J.P services	5 243,00 €

AUTORISE Monsieur Le Président à signer le marché à intervenir avec les entreprises.

Ainsi fait et délibéré à VILLEMUS, les jour, mois, an que dessus.



Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240205-DELIB_2024_11-DE

Séance du 5 février 2024

n° 2024/11

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 34

▪ Date de la convocation :

Le 25/01/2024

▪ Date d'affichage :

Le 25/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre le cinq du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à VILLEMUS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVALT, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN – RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de STE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS :

Mme Michèle MOUTTE a donné pouvoir à M. José GUTIERREZ
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Francis MARGUERITE
M. Philippe VIAL a donné pouvoir à Mme Marie Christine ALMERAS
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Isabelle GRENUT
M. Bernard CAVALLLO a donné pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance :

M. Pierre POURCIN

Objet :

CONTRAT DE REPRISE OPTION FILIERE VERRE BAREME G – 2024-2029

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU les statuts de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon

CONSIDERANT que la Communauté de communes est compétente dans la gestion des déchets pour la collecte et le traitement.

CONSIDERANT le contrat de reprise de la filière verre pour la période 2024-2029.

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir avec O-I France SAS

Ainsi fait et délibéré le 05 février 2024, à VILLEMUS, des jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 5 février 2024

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240205-DELIB_2024_12-DE

n° 2024/12

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 34

▪ Date de la convocation : Le 25/01/2024

▪ Date d'affichage : Le 25/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre le cinq du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à VILLEMUS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVALT, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN – RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de STE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Michèle MOUTTE a donné pouvoir à M. José GUTIERREZ
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Francis MARGUERITE
M. Philippe VIAL a donné pouvoir à Mme Marie Christine ALMERAS
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Isabelle GRENUT
M. Bernard CAVALLO a donné pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance : M. Pierre POURCIN

Objet : CONTRAT DE PRISE EN CHARGE DES DECHETS D'ELEMENTS D'AMEUBLEMENT –
2024-2029

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU les statuts de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon

CONSIDERANT que la Communauté de communes est compétente dans la gestion des déchets pour la collecte et le traitement.

CONSIDERANT le contrat de pris en charge des déchets d'éléments d'ameublement pour la période 2024-2029 fixant les barèmes de soutiens.

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240205-DELIB_2024_12-DE

n° 2024/12

Objet : **CONTRAT DE PRISE EN CHARGE DES DECHETS D'ELEMENTS D'AMEUBLEMENT – 2024-2029**

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir avec les éco-organismes ECOMAISON – VALDELIA et VALOBAT pour la prise en charge des déchets d'ameublements des déchetteries de Mane, Banon et Reillanne.

Ainsi fait et délibéré à VILLEMUS, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,


Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240205-DELIB_2024_13-DE

Séance du 5 février 2024

n° 2024/13

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 34

▪ **Date de la convocation :**

Le 25/01/2024

▪ **Date d'affichage :**

Le 25/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre le cinq du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à VILLEMUS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVault, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN – RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de STE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS :

Mme Michèle MOUTTE a donné pouvoir à M. José GUTIERREZ
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Francis MARGUERITE
M. Philippe VIAL a donné pouvoir à Mme Marie Christine ALMERAS
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Isabelle GRENUT
M. Bernard CAVALLLO a donné pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance :

M. Pierre POURCIN

Objet :

CRECHE « LA RUCHE » A REVEST DU BION

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment des articles L 2122-1, L 2212-2 et suivants.

VU le Code de la Santé Publique.

CONSIDERANT la demande de la directrice de la crèche de Virebois à Mane et coordinatrice des trois crèches de notre groupement sollicitant la nécessité de moduler la capacité d'accueil de la crèche de « la Ruche » à REVEST DU BION.

CONSIDERANT l'avis favorable du médecin de la Protection Maternelle Infantile du 13/11/2023

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240205-DELIB_2024_13-DE

n° 2024/13

Objet : CRECHE « LA RUCHE » A REVEST DU BION

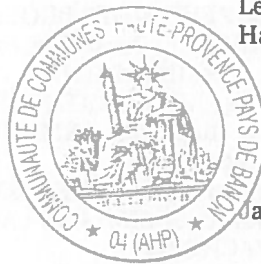
Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

PRECISE qu'à compter du 13/11/2023 la capacité de la Crèche de Revest du Bion passe de 17 à 19 places.

DIT que la structure fonctionne du lundi au vendredi avec agrément modulable de la façon suivante :

- 7h30 à 8h30 : 12 enfants
- 8h30 à 17h30 : 19 enfants
- 17h30 à 18h30 : 12 enfants

Ainsi fait et délibéré à VILLEMUS, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

[Handwritten signature]
Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 13/02/2024
Reçu en préfecture le 13/02/2024
Publié le
ID : 004-200071025-20240205-DELIB_2024_14-DE

Séance du 5 février 2024

n° 2024/14

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 34

- Date de la convocation : Le 25/01/2024
- Date d'affichage : Le 25/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre le cinq du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à VILLEMUS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVALT, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN – RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de STE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Michèle MOUTTE a donné pouvoir à M. José GUTIERREZ
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Francis MARGUERITE
M. Philippe VIAL a donné pouvoir à Mme Marie Christine ALMERAS
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Isabelle GRENUT
M. Bernard CAVALLO a donné pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance : M. Pierre POURCIN

Objet : AMENAGEMENT D'UN CENTRE DE LOISIRS A SIMIANE LA ROTONDE
Fonds de concours

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu

VU les dispositions de l'article L 5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant le versement de fonds de concours entre Communauté de communes et communes membres.

VU la demande du conseil municipal de SIMIANE LA ROTONDE.

CONSIDERANT le projet d'aménagement d'un centre de loisirs à SIMIANE LA ROTONDE

CONSIDERANT la demande de la commune de SIMIANE LA ROTONDE pour le versement d'un fonds de concours de 15 000 €.

Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240205-DELIB_2024_14-DE

n° 2024/14

Objet : AMENAGEMENT D'UN CENTRE DE LOISIRS A SIMIANE LA ROTONDE
Fonds de concours

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à verser le fonds de concours de 15 000 € à la commune de SIMIANE LA ROTONDE pour son projet.

DONNE POUVOIR au Président pour toutes les démarches nécessaires

Ainsi fait et délibéré à VILLEMUS, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,


Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240205-DELIB_2024_15-DE

Séance du 5 février 2024

n° 2024/15

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 34

- **Date de la convocation :** Le 25/01/2024
- **Date d'affichage :** Le 25/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre le cinq du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à VILLEMUS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAUULT, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN – RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de STE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Michèle MOUTTE a donné pouvoir à M. José GUTIERREZ
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Francis MARGUERITE
M. Philippe VIAL a donné pouvoir à Mme Marie Christine ALMERAS
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Isabelle GRENUT
M. Bernard CAVALLO a donné pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance : M. Pierre POURCIN

Objet : MOTION CONCERNANT LA REHABILITATION DE L'EHPAD DE BANON

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu

Les élus de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon (CCHPPB) constatant qu'ils n'ont pas été concertés à propos du projet de réhabilitation de l'EHPAD de BANON, ni même informés de son avancement, regrettent d'être mis devant le fait accompli d'un chantier qui se déroulera pendant 18 mois sur site inoccupé, avec délocalisation des 48 résidents actuels de l'EHPAD dans d'autres établissements. Ce projet est porté, avec l'ARS et le Département par M. POUILLY, directeur de centre hospitalier intercommunal de MANOSQUE.

A la demande des familles des résidents et des élus du territoire, une rencontre d'information a finalement eu lieu le 9 janvier à BANON, en présence de M. POUILLY, de la Sous Préfète Mme DEMIGUEL et de représentants de l'ARS et du Département. Les personnes présentes ont pu exprimer leurs doutes et leurs désaccords, poser des questions, faire des propositions, comme celle de construire un bâtiment provisoire pour loger les résidents : elles se sont heurtées à une fin de non-recevoir, car c'est en amont qu'il aurait fallu discuter, mais il n'en a jamais été question, ce que nous déplorons d'un point de vue démocratique.

n° 2024/15

Objet : MOTION CONCERNANT LA REHABILITATION DE L'EHPAD DE BANON

Rappelons que le projet a démarré en 2019. On a pu constater au cours de cette réunion que le projet, qui prévoit l'accueil de 66 résidents est largement engagé, les travaux devraient commencer à l'automne 2024. Un appel d'offres a été relancé en décembre 2023 sur site inoccupé, celui sur site occupé n'ayant pas, paraît-il, été suivi d'offres. Le marché s'est clôt fin janvier 2024.

Une rencontre rapide avec le Préfet a eu lieu le 30 janvier 2024 à Digne-les-Bains, en présence du représentant départemental de l'ARS, sans qu'elle apporte de nouveaux éléments, mis à part l'évocation d'une commission de suivi.

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

PREND ACTE du projet tel que présenté, tout en demeurant mobilisé et vigilant.

DEMANDE à M. POUILLY, à l'ARS et au Département :

1. La création d'une commission de suivi avec les représentants des différentes parties ;
2. Une information régulière sur le devenir des résidents, dont on nous assure que chaque situation sera prise en compte au cas par cas ;
3. L'assurance que la situation de chaque personnel sera étudiée avec soin ;
4. L'engagement que l'établissement réhabilité demeurera public et financièrement accessible aux habitants du territoire.

Ainsi fait et délibéré à VILLEMUS, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,


Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 5 février 2024

Envoyé en préfecture le 16/02/2024
Reçu en préfecture le 16/02/2024
Publié le
ID : 004-200071025-20240205-DELIB_2024_16-DE

n° 2024/16

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 34

- Date de la convocation : Le 25/01/2024
- Date d'affichage : Le 25/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre le cinq du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à VILLEMUS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAULT, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN – RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de STE CROIX A LAUZE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Michèle MOUTTE a donné pouvoir à M. José GUTIERREZ
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Francis MARGUERITE
M. Philippe VIAL a donné pouvoir à Mme Marie Christine ALMERAS
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Isabelle GRENUT
M. Bernard CAVALLO a donné pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance : M. Pierre POURCIN

Objet : ACQUISITION DE COMPACTEURS A CARTONS
Demande de financement

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

CONSIDERANT le projet d'acquisition de compacteurs à cartons pour les déchetteries.
CONSIDERANT sa délibération n°2023/13 du 9 mars 2023 sollicitant des financements au titre du Fonds vert.
CONSIDERANT la demande de la Préfecture de ne pas spécifier la nature des financements sur la délibération.
CONSIDERANT l'intérêt que revêt cette opération sur le plan environnemental notamment en matière de tri des déchets et de réduction des déplacements des véhicules de collecte sur le territoire.
CONSIDERANT que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon.
CONSIDERANT le montant du projet qui s'élève à 165 550 € HT.

n° 2024/16

Objet : ACQUISITION DE COMPACTEURS A CARTONS
Demande de financement

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

ADOPTE le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	Etat	Autofinancement
165 550 € HT 198 660 € TTC	82 775 €	82 775 € HT 115 885 € TTC

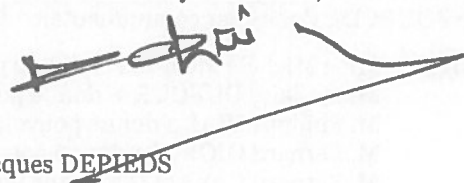
SOLLICITE le concours financier de l'Etat.

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

Ainsi fait et délibéré à VILLEMUS, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,


Jacques DEPIEDS